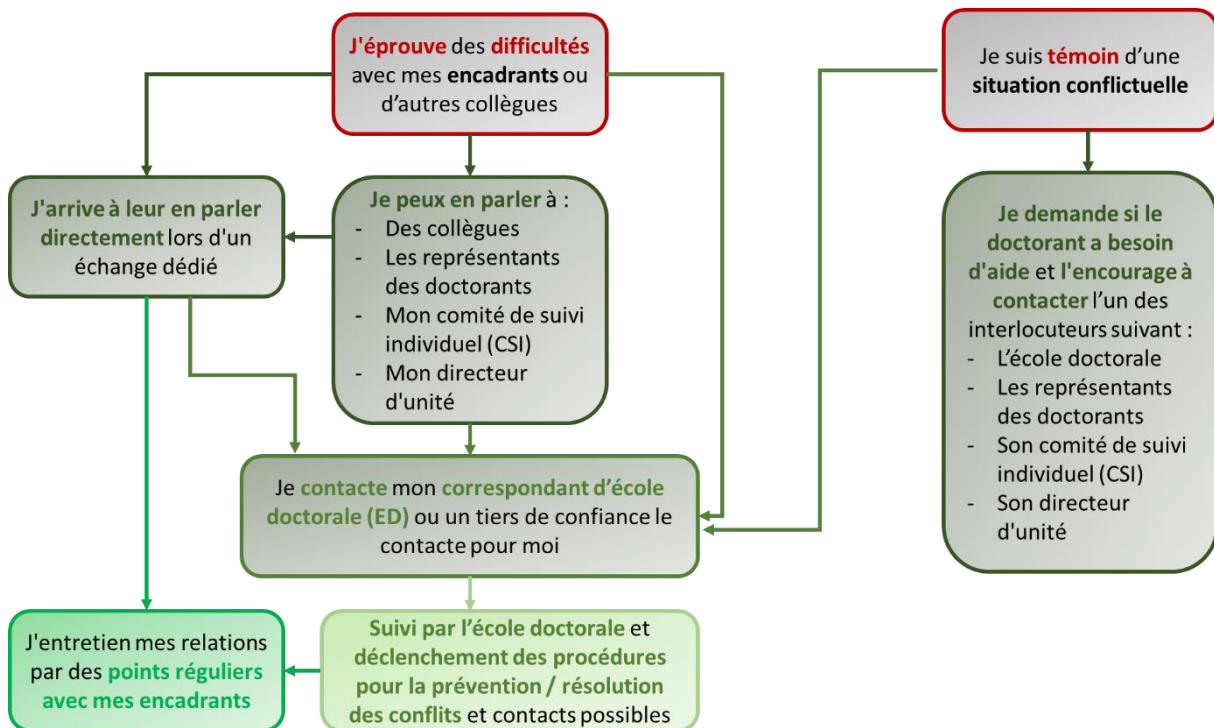


Fiche mémo ABIES sur les difficultés relationnelles entre le doctorant et son encadrement ou son environnement de travail



La thèse n'est pas un long fleuve tranquille et les relations entre le doctorant et son encadrement peuvent passer par des moments de tensions. Si le **dialogue entre le doctorant et son encadrement, en exprimant clairement les choses qui ne conviennent pas, reste la première solution**, le recours à un tiers peut être nécessaire. L'école doctorale a pour rôle de **déetecter le plus tôt possible et de traiter les tensions qui pourraient dégénérer en situations de conflit**. L'école doctorale cherche également à **prévenir toute forme de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste**. La direction de l'école doctorale a une expérience longue de gestion des situations délicates et est à l'écoute aussi bien des doctorants que de leurs encadrants.

Plusieurs canaux d'expression de ces situations existent pour les doctorants. **Un contact direct est recommandé auprès du correspondant de votre unité au sein de la direction d'ABIES**, sans nécessairement attendre l'entretien post-comité annuel. En dehors de l'école doctorale et de l'établissement d'inscription, l'unité d'accueil, notamment **la direction d'unité** sont également mobilisables. **Suivant vos préférences**, vous pouvez aussi vous appuyer sur vos **représentants élus** au sein du conseil de l'école doctorale, profiter des échanges confidentiels avec les membres extérieurs lors du **comité de suivi individuel** ou contacter directement le référent ABIES de ce comité. **Parler de ses difficultés avec des personnes de confiance** est une première étape souvent nécessaire pour se rendre compte de situations inacceptables ou au contraire de les dédramatiser. Plusieurs questionnaires sont également proposés (voir ci-dessous) pour vous aider à évaluer votre situation.

De plus, si vous constatez dans votre entourage des situations conflictuelles impliquant d'autres doctorants, il ne faut pas hésiter à nous alerter de ces situations ou à encourager vos camarades à nous contacter.

La procédure d'instruction des situations conflictuelles dépend de l'établissement d'inscription et des situations particulières. L'instruction s'effectue, au moins au début du processus, par la direction de l'école doctorale qui vous appuiera et vous aiguillera dans les éventuelles procédures. C'est pourquoi il est important que vous nous fassiez remonter au plus tôt tout problème.

Tous messages et toutes discussions sont traités de façon confidentiels et la suite de la procédure prend en compte les demandes individuelles.

Au-delà de l'accompagnement par l'école doctorale, d'autres accompagnements personnalisés existent. La direction pourra vous orienter vers les acteurs adéquats, dont le service de médecine de prévention (médecin, infirmier et psychologue). De plus, des formations proposées par l'ED ABIES et par les établissements (INRAE, Université Paris Saclay, URCA, CNRS, ...) peuvent être suivies pour vous aider à appréhender ces situations (détections des violences sexuelles et sexistes, gestion du stress, management de personne...).

Pour des questions liées à l'éthique et à l'intégrité scientifique, vous pouvez vous adresser au référent intégrité scientifique (RIS) en cas de question dans ce domaine. Il y a généralement un RIS par établissement d'inscription. Si vous n'avez pas ses coordonnées, n'hésitez pas à les demander à votre correspondant au sein de la direction d'ABIES.

Quelques ressources :

UPSAclay sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/diversite-egalite-inclusion-handicap/une-politique-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles>

Procédure de résolution des conflits par l'université Paris-Saclay : https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/media/2021-04/procedure_de_resolution_des_conflits_0.pdf

Les dispositifs à **AgroParisTech** pour les étudiants, ouverts aux doctorants :
<https://intra.agroparistech.fr/spip.php?rubrique283>

ENVA : signalement possible à la cellule de veille et d'accompagnement de l'établissement, de manière totalement confidentielle, par courriel à celluledeveille@vet-alfort.fr.

URCA : un outil de signalement en ligne est disponible <https://signalement.univ-reims.fr/>

Les bénévoles de l'association Nightline peuvent aussi offrir leur service d'écoute en ligne réservé aux étudiants dont les doctorants peuvent bénéficier (<https://www.nightline.fr/>).

Des questionnaires pour évaluer votre environnement de travail

<https://www.unige.ch/fapse/grire/violentom%C3%A8tre/violentom%C3%A8trescientifique>

<https://sites.google.com/view/collectifecume/home/nos-productions/le-violentom%C3%A8tre-du-doctorat>